

M.JEANNE

Commissaire enquêteur de l'enquête publique relative à l'installation d'une plateforme de compostage menée par SEDE Environnement sur le site de l'ancienne mine du Burg

Mairie de Paulinet

81250 PAULINET

**Objet : lettre à intégrer au registre de l'enquête publique ci avant nommée**

Plusieurs raisons motivent notre opposition à ce projet. A commencer par la façon dont les riverains ont eu l'information. Il a d'abord été question d'une plateforme de compostage. Il aura fallu qu'un particulier ait le courage et la présence d'esprit de rédiger un article sur le « Tarn Libre » et « la Dépêche du midi » pour nous faire prendre de la conscience de ce qu'il en était vraiment. A savoir : réceptionner et transformer des boues issues de station d'épuration et autres boues industrielles avec d'autres déchets tout aussi réjouissants, ce qui ne va pas sans entraîner de graves conséquences sur la vie des personnes vivant aux alentours.

- Nuisances olfactives et pollution de l'air liée aux particules (nuisances olfactives sur le site et ses alentours mais aussi sur le passage des camions venant de plusieurs grandes villes à savoir Albi, Gaillac, Carmaux, Castres, Mazamet, Aussillon, St Affrique, Rodez etc.)
- « ce projet » sera situé sur un ruisseau qui alimente le barrage de Razisse qui dessert en eau potable de très nombreuses communes (bassin albigeois notamment, soit plus de 40 000 foyers)
- Les riverains immédiats, outre le fait de subir des nuisances olfactives et sonores, risquent de se voir imposer des contraintes sur leur exploitation pour les agriculteurs (roquefort, label veau du ségala etc.) et une suppression totale de leur activité pour ceux qui se consacrent aux volets touristiques (ferme pédagogique Au Fer A cheval de la Bourrelié, centre équestre des Juliannes, gîte ruraux de proximité, etc.)
- Dans le dossier présent à la mairie, il est écrit que la seule chose qui présentait un intérêt particulier était un chêne qui se trouvait sur la place publique de Lacalm commune du Fraysse à 4,5 km du Burg (après renseignements, il a été abattu depuis de très nombreuses années). Il ne faudrait tout de même pas oublier le château de Paulinet beaucoup plus près.
- A quelques mètres du projet, une zone classée en ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique) de la vallée de l'Oulas
- Ce projet très gourmand en eau va à l'encontre de la politique de l'économie d'énergie et de protection de l'environnement très à la mode en ce moment.
- L'épandage des boues dans les parcelles agricoles est une pratique intolérable lorsque l'on sait la toxicité de certains éléments (médicaments, mercure etc.) qui vont se retrouver dans la chaîne alimentaire et les nappes phréatiques

En résumé, un petit coin tranquille, un cadre de vie idéal, riche en variété faunistique et floristique va être sacrifié pour répondre à une demande.

Pourquoi venir souiller un tel endroit si ce n'est le prétexte d'une faible population, d'un site caché avec des accès routiers idéaux ? Pourquoi devons-nous supporter des boues venant de villes comme Rodez, St Affrique, Castres etc. ? Alors que nous même sommes contrôlés sur nos systèmes d'assainissement ? Pourquoi sacrifier les riverains, agriculteurs et professionnels de

tourisme alors que ce projet ne va créer seulement quatre emplois ? Que va apporter un tel projet à la population locale, si ce n'est une baisse voire une disparition de l'activité agricole, touristique et pourquoi pas une désertification dans un secteur où il y a déjà peu d'activité économique.

Autant de questions, d'aberrations, nous font dire NON à ce projet. Et les promesses de contrôles et vérifications ne nous rassurent absolument pas, surtout après le scandale de la viande de cheval dans les lasagnes.

Les enjeux financiers priment trop souvent sur la santé des populations.

**PRECISIONS : DATER ET SIGNER**

Une personne riveraine concernée.